



# La France accélère sa transition énergétique

## PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

Dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat, la France a pris des engagements forts afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, notamment dans le secteur de l'énergie. Pour y parvenir, mais également pour diversifier le mix énergétique, assurer la sécurité d'approvisionnement et la compétitivité, la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) fixe les priorités d'action de la politique énergétique du Gouvernement pour les dix prochaines années.

### L'OBJECTIF

#### Diminuer très fortement nos émissions de CO<sub>2</sub>

La France est l'un des tous premiers pays au monde à avoir inscrit l'objectif de neutralité carbone dans sa législation à travers l'article 1<sup>er</sup> de la loi énergie climat du 8 novembre 2019. Notre pays prévoit ainsi d'atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici à 2050. Pour y parvenir, le Gouvernement a fixé l'objectif de diviser au moins par six (facteur 6) nos émissions en 2050 par rapport au niveau de 1990.

### LA MÉTHODE

#### Décarboner notre production d'énergie

Pour atteindre la neutralité carbone, la France a détaillé dans la Programmation pluriannuelle de l'énergie les mesures phares pour la prochaine décennie. Cette feuille de route permettra de réduire les émissions liées à la production et la consommation d'énergie et de placer la France sur la trajectoire nécessaire pour atteindre une décarbonation complète de l'énergie en 2050.



#### La neutralité carbone c'est un équilibre entre :

- les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire national ;
- l'absorption de carbone par les écosystèmes gérés par les humains (forêts, prairies, sols agricoles...) et les technologies de capture du carbone.

## LES 2 GRANDS LEVIERS

- Réduire notre consommation d'énergie
- Diversifier notre mix énergétique

### Comment réduire notre consommation d'énergie ?

La réduction de la consommation d'énergie dans tous les secteurs – bâtiment, transports, industrie, agriculture – est la clé pour atteindre les objectifs fixés dans l'Accord de Paris sur le climat. Cela passe à la fois par le développement de technologies sobres en énergie, mais aussi par la modification des comportements de tous les acteurs économiques. Le cap est clair : notre consommation finale d'énergie devra baisser de moitié d'ici 2050.

#### ET CONCRÈTEMENT ?

- Mettre fin à la vente des véhicules thermiques en 2040.
- Renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments : construction de bâtiments neufs performants, rénovation de l'existant, intégration des énergies renouvelables.
- Donner un juste prix au carbone dans toute l'économie y compris via la promotion, au niveau européen, d'un prix-plancher du carbone et d'une tarification aux frontières européennes compatible avec les règles du commerce international.
- Prolonger et renforcer le dispositif des certificats d'économies d'énergie.

### Comment diversifier notre mix énergétique ?

Notre mix énergétique doit évoluer vers une énergie sans carbone et favoriser davantage les énergies renouvelables (solaire, éolien, hydraulique, géothermie, biomasse). La diversification du mix électrique est essentielle, car elle vise à rendre le système électrique français plus résilient face à de possibles aléas.

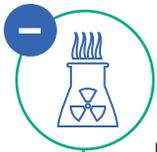


#### En développant les énergies renouvelables

Le Gouvernement engage un effort sans précédent pour promouvoir les énergies renouvelables thermiques et électriques qui servent à produire de la chaleur, de l'électricité ou des carburants.

#### ET CONCRÈTEMENT ?

- Doubler la capacité installée des énergies renouvelables électriques en 2028 par rapport à 2017.
- Augmenter de 40 à 60 % la production de chaleur renouvelable dès 2028.
- Accroître le soutien de l'État à la filière biogaz à hauteur de 9,7 Md€ pour qu'elle représente 6 à 8 % de la consommation de gaz en 2028.
- Augmenter les capacités d'éolien en mer avec 6 nouveaux appels d'offres sur la première période de la PPE.
- Augmenter le soutien financier à la filière hydrogène.



## En réduisant la part du nucléaire

L'énergie nucléaire est une énergie dite décarbonée (elle n'émet pas de CO<sub>2</sub>), mais elle n'est pas renouvelable puisqu'elle utilise l'uranium comme combustible. Son utilisation pose aussi la question des déchets radioactifs qu'elle génère et de la résilience de notre système électrique qui repose aujourd'hui essentiellement sur cette source de production. C'est pourquoi la France s'est fixé l'objectif de ramener la part du nucléaire au sein du mix électrique à 50 % à l'horizon 2035, contre environ 71 % actuellement.

### ET CONCRÈTEMENT ?

- Fermer 14 réacteurs nucléaires, dont 4 à 6 d'ici 2028 (y compris les 2 de Fessenheim en 2020).
- Accompagner la reconversion des salariés à travers des projets de territoire.



## En réduisant l'usage des énergies fossiles

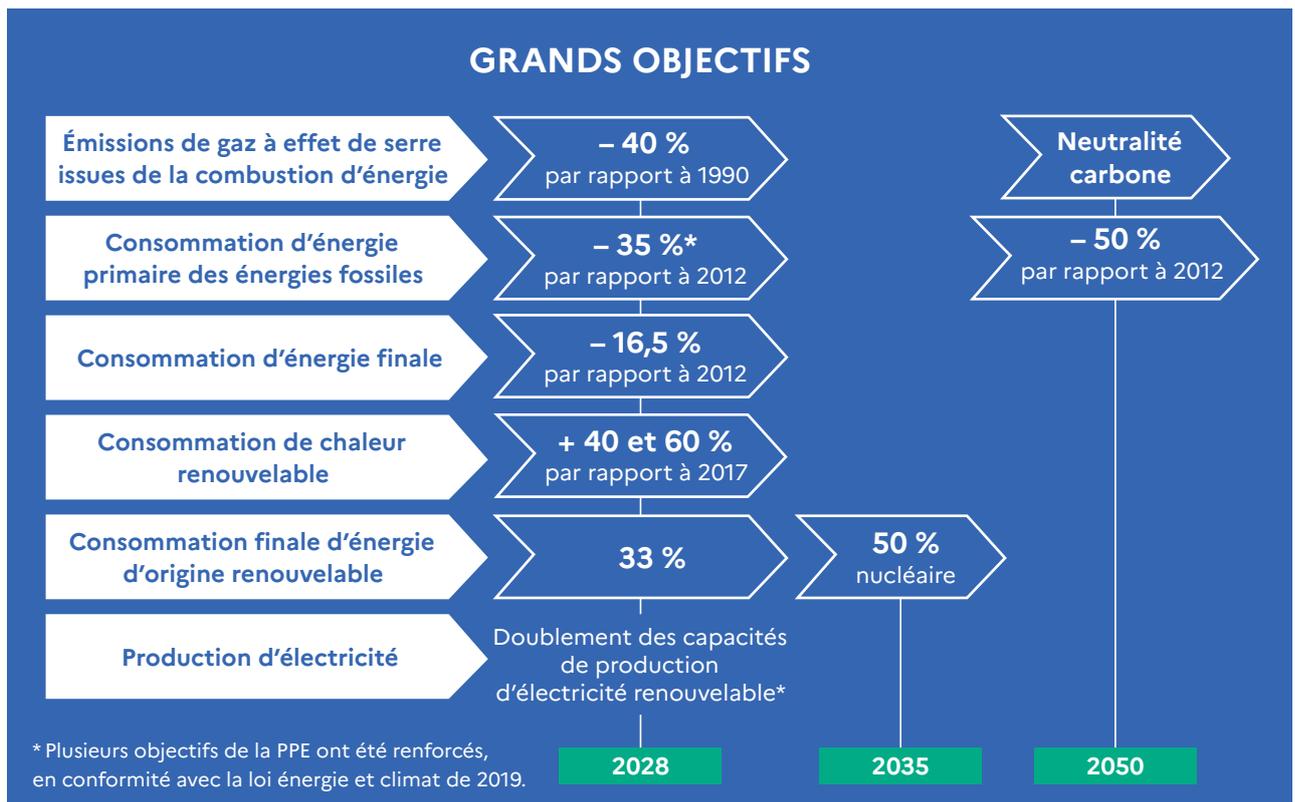
La baisse de l'utilisation des énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz), qui sont les plus émettrices de CO<sub>2</sub> et les plus polluantes, est nécessaire à l'atteinte de nos objectifs climatiques.

### ET CONCRÈTEMENT ?

- Fermer les quatre dernières centrales à charbon d'ici à fin 2022.
- Sortir complètement du chauffage au charbon chez les particuliers et du charbon dans les réseaux de chaleur d'ici 2025.
- Mettre fin au charbon dans l'industrie (hors sidérurgie) d'ici 2030.

## Le mix (ou bouquet) énergétique

c'est la répartition des différentes sources d'énergie primaire (nucléaire, charbon, pétrole, éolien...) utilisées pour produire une énergie transformée comme l'électricité.



## LA MISE EN ŒUVRE

### Priorités à l'emploi, à la solidarité et à la santé

La Programmation pluriannuelle de l'énergie porte sur deux périodes successives : 2019-2023 et 2024-2028. Adoptée en 2020, elle sera revue d'ici 2023.

#### Et déjà, en 2023...

**2,5 millions** de logements rénovés

**10 000 chauffages** charbon et 1 million de chaudières fioul remplacés par du chauffage à base

d'énergies renouvelables ou de gaz haute performance

**1,2 million de voitures** particulières électriques

**20 000 camions** au gaz en circulation

**9,5 millions de logements** chauffés au bois avec un appareil labellisé

**3,4 millions de logements** raccordés à un réseau de chaleur

#### Une transition avec tout le monde

Si l'État et les industries spécialisées dans l'énergie ont un rôle majeur à jouer, la transition énergétique ne se fera pas sans les collectivités, les entreprises, les particuliers, etc. Elle doit être portée par un réseau d'acteurs publics et privés dans tous les secteurs, partout en France.

#### Une transition pour la croissance et l'emploi

L'évaluation macro-économique réalisée pour la PPE 2019-2028 permet d'estimer son impact sur la croissance économique et l'emploi. D'ici à 2028, sous l'effet des mesures adoptées et en comparant avec une situation sans les mesures de la PPE : le produit intérieur brut devrait être supérieur de 2,1 points, environ 440 000 emplois additionnels devraient être créés et, globalement, le pouvoir d'achat des ménages devrait augmenter de 2,2 %.

#### Une transition fondée sur la solidarité

La transition énergétique est accompagnée au plan social pour s'assurer qu'elle profite à tous, y compris aux ménages aux revenus les plus modestes. Plusieurs dispositifs sont en place :

- le chèque énergie (5,8 millions de bénéficiaires) pour aider les ménages aux revenus les plus faibles à payer leur facture énergétique ;
- MaPrimeRénov', nouvelle aide pour la rénovation énergétique, bonifiée pour les ménages aux revenus les plus faibles et calculée en fonction du gain écologique apporté par les travaux ;
- la prime à la conversion – 1 million de bénéficiaires – doublée pour les ménages aux revenus très modestes, cumulable avec le bonus automobile pour remplacer les véhicules les plus polluants ;
- les certificats d'économies d'énergie mobilisés au profit des ménages aux revenus modestes.

#### Une transition au service de la qualité de l'air

En limitant l'utilisation des énergies fossiles, nous diminuons les émissions de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique, mais aussi les émissions de polluants, nocifs pour la santé, émis lors de la combustion.



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*